

Organisation de la collecte des déchets ménagers pour les jours fériés



Les conteneurs doivent être placés à l'extérieur la veille de la collecte

POUR L'ANNÉE 2026 :

Tous les jours fériés sont collectés exceptés le 1er mai 2026, le 25 décembre 2026 et le 1er janvier 2026.

En 2026, les jours fériés non collectés tombent des vendredis, ainsi SEPUR organisera les collectes de cette manière :

VENDREDI 1ER MAI 2026

- Collecte décalée au Samedi 2 mai

VENDREDI 25 DÉCEMBRE 2026

- Collecte décalée au Samedi 26 décembre

Vendredi 1er JANVIER 2027

- Collecte décalée au Samedi 2 janvier 2027

Les communes concernées : Annouville Vilmesnil, Bec de Mortagne, Bretteville du Grand Caux, Daubeuf Serville, Grainville Ymauville et Mentheville

Pour : Le ramassage des Ordures ménagères